

GLOBAL CONTACT / GLOBAL REPORTING INITIATIVE

COMMUNICATION ON PROGRESS (COP)

NOVEMBRE 2009

LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION - PROMOTION DE LA GENTE FEMININE -
MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL - PRISE EN CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT
ET LUTTE ANTI-CORRUPTION

LES DEFIS DU COMPLEXE CHIMIQUE CAMEROUNAIS (CCC) EN 2009

SOMMAIRE

- Résumé	Page 3
- Mot du Président	Page 4
- Présentation du Complexe Chimique Cameroun (CCC)	Page 5
- Lutte contre la discrimination et promotion de la gente féminine et libertés syndicales au CCC	Page 5
- Conditions de travail.....	Page 6
- Responsabilités environnementales	Page 6
- Lutte Anti-corruption	Page 7
- Conclusions	Page 8

GLOBAL CONTACT / GLOBAL REPORTING INITIATIVE

COMMUNICATION ON PROGRESS

Lutte contre la discrimination, promotion de la gent féminine, meilleures conditions de travail, prise en charge de l'environnement et lutte anti-corruption

Les défis du Complexe Chimique Camerounais (CCC) en 2009

RESUME

MOTS ET EXPRESSIONS CLES

- Droits de l'homme
- Promotion de la gent féminine
- Syndicats libres ;
- Nappe phréatique
- Opération épervier et corruption ;
- Comité d'entreprise

Ce rapport annuel adressé à tous nos partenaires sociaux résume la perception et les actions de la Direction du Complexe Chimique Camerounais dans les domaines social et environnemental ; la Direction s'est également attaquée à la lutte contre le fléau néfaste de la corruption, s'est investie à améliorer les conditions de travail et à sauvegarder et conforter les droits de l'homme.

Le présent rapport décrit alors les principaux actes posés en 2009 par notre entreprise dans les domaines sus-cités.

La gente féminine a fait l'objet d'une attention particulière au CCC. Embauchée un peu plus que dans les années antérieures, elle a également fait valoir ses compétences et conséquemment, a bénéficiée de promotions à des postes clefs de l'entreprise.

L'enthousiasme des travailleurs s'est manifesté particulièrement en cette année d'élection des Délégués des travailleurs : campagnes libres et sans incidents, interpellations de la Direction sur certains problèmes d'actualité et qui les concernaient : prêts scolaires, caisses retraites, amélioration du cadre de travail, formations continues soutenues pour l'acquisition d'une plus grande technicité. Le taux d'absentéisme des travailleurs s'est maintenu au niveau de l'an passé.

Dans le domaine de l'environnement, une sensibilisation accrue des travailleurs sur les problèmes d'actualité : propreté des installations, placement de point de collecte des déchets solides, utilisation des combustibles moins polluants dans les chaudières, sauvegarde et non-pollution de la nappe phréatique ; 5% d'économie de consommation d'eau par rapport à l'an 2008.

Dans la lutte anti-corruption, CCC a fait sienne les paramètres de l'opération gouvernementale « Epervier ». Pendant que la campagne de sensibilisation continuait chez les travailleurs, des collaborateurs qui étaient de connivence avec des transporteurs pour distraire de l'huile de la société ont été remerciés. D'autres mesures ont été mises dans ce domaine.

NOTE DU PRESIDENT

La présente communication est destinée à nos partenaires sociaux et à tous ceux qui, comme nous, souscrivent aux 10 principes fondamentaux du « Global Compact ».

S'inscrivant dans le cadre des recommandations du GRI 2002, le présent rapport est une présentation honnête et objective des performances de notre entreprise ces 12 derniers mois d'existence dans les domaines social, environnemental et économiques. Notre appui est entier sur ce rapport.

M. B. FADIL

CEO

1 - DESCRIPTION DES ACTIVITES DU CCC

Créé en 1944, le Complexe Chimique Camerounais (CCC) est situé dans la zone industrielle de Bassa, au centre-est de la ville de Douala, le principal pôle économique du Cameroun.

Savonneries, Huileries, détergenteries et autres unités de glycérides, telles sont les principales activités de ce complexe Agro-industriel camerounais qui s'étend sur 14 ha de terrain environ.

Une politique de remise à niveau des structures de production, d'organisation des processus pour minimiser les pertes de production et amenuiser la pollution environnante, une modernisation des équipements, la sauvegarde et le promotion de l'environnement, la sauvegarde des droits des travailleurs et des retraités et l'amélioration des conditions de travail, telles sont les grands axes entrepris par la Direction du CCC ces 12 derniers mois.

2 - PROMOTION DE LA GENTE FEMININE, LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION ET LIBERTES SYNDICALES

Le 08 mars 2009, journée Internationale de la femme, a été célébrée avec faste au CCC. Ce jour là, la gente féminine s'est donnée à cœur joie à des visites d'usine, des conférences et des réjouissances de tous ordres. Les femmes du CCC ont effectivement marqué leurs différences par rapport aux hommes. Elles ont rejoint le reste des femmes de Douala dans un défilé pacifique et monstre devant les autorités politiques et administratives de la place.

Dans cette mouvance, elles ont reçu tous les appuis de la Direction Générale. En effet, plusieurs femmes ont été intégrées ou ont eu des promotions dans des fonctions différentes dans le Groupe : Ainsi les Ressources Humaines et le Transit, deux fonctions éminemment stratégiques, sont désormais gérées au CCC par des femmes, preuve s'il en est besoin, qu'à compétences égales, tous et toutes ont désormais les mêmes chances de promotion dans notre société. Le tabou et la discrimination que subissaient les femmes au CCC est en train de disparaître définitivement.

2009 a été une année d'élections des représentants des travailleurs au Cameroun. Au CCC, le travailleur est libre d'adhérer à un des 3 syndicats professionnels de son choix. Ce sont ces syndicats qui canalisent l'expression et la volonté des travailleurs et qui capitalisent le dialogue entre les travailleurs et leurs employeurs.

Ainsi :

- l'USLC : l'Union des Syndicats Libres du Cameroun ;
- Le CSAC : la Confédération des Syndicats Autonomes du Cameroun ;
- Le CSTC : la Confédération des Syndicats des Travailleurs du Cameroun.

Ont présenté des candidats aux élections des délégués du Personnel du premier et deuxième collège. Ces élections se sont déroulées librement et sans incidents.

Ces 3 syndicats continuent comme par le passé à assurer le comité d'entreprise qui régit :

- la caisse de prêt qui est une assistance rapide pour les urgences financières des travailleurs ;
- le bon fonctionnement et la bonne tenue de l'infirmerie de l'entreprise ;
- le suivi et la propreté de la cantine de l'entreprise
- la campagne de santé publique qui constitue la lutte multiforme contre beaucoup de maladies et pathologies épidémiologiques de l'heure : le paludisme, la tuberculose, le SIDA, etc....

3 - CONDITIONS DE TRAVAIL

La santé et sécurité des ouvriers allant de pair, malgré la crise économique ambiante, un accent particulier a été mis sur l'obligation faite à tous les ouvriers de porter des tenues de travail adéquates et de se protéger avec du matériel de sécurité approprié (gants, chaussures, lunettes).

Le sol des unités de production est en train d'être refait pour mieux assurer sa propreté, minimaliser les surfaces glissantes et promouvoir des couleurs plus ergonomiques et peu agressives. Les toitures et les plafonds de ces unités de production sont en train d'être refaits afin d'avoir une ventilation plus appropriée, une luminosité naturelle peu agressive et amenante.

Le grand programme de modernisation des équipements démarré en 2008 continue avec l'acquisition de machines moins bruyantes, moins salissantes et moins polluantes.

A la savonnerie, ce programme tire à sa fin.

Ce souci de modernisation a amené le CCC à envoyer beaucoup de ses techniciens en formation supplémentaire, souvent en Europe et ailleurs...

Ce souci de modernisation, de rendement et d'efficacité a obligatoirement entraîné une plus grande qualification de nos travailleurs libérés de certaines tâches fastidieuses et pénibles.

4- RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE

Le secteur Agro-industriel qui est le nôtre (Savonneries, huileries, détergenteries, unités de glycérine) est traditionnellement polluant, bruyant, dévoreur d'énergie (électricité et eau).

Depuis quelques années, CCC s'est définitivement engagé à lutter contre la pollution et ce, dans toutes ses formes, à protéger l'environnement et les ressources naturelles disponibles.

Aussi malgré l'augmentation de notre production de plus de 35% de 2006 à 2008, notre consommation d'eau (forage et réseau) a diminué d'une part et ce à cause du raffinement de nos process et d'une meilleure maintenance de nos équipements (fuite d'eau et de vapeur mieux contrôlées).

En attendant des process et des équipements plus performants et moins polluants, nous avons provisoirement arrêté certaines lignes de productions.

Les huiles régénérées qui étaient polluantes avec des rendements calorifiques assez bas ont été toutes remplacées dans nos chaudières par des fuels appropriés, plus propres, très peu polluants et donnant des rendements plus élevés.

Dans ce chapitre propreté, protection de la nappe phréatique, pollution des rivières et cours d'eau avoisinants nous avons continué dans notre souci de protéger l'environnement ainsi nous avons :

- Continué notre contrat de collecte régulière de déchets solides par la société spécialisée HYSACAM ;
- Refusé de traiter avec des sociétés ou sous-traitants ne respectant pas les normes environnementales en cours ;
- Continué à éduquer nos travailleurs à la sauvegarde de l'environnement, quitte à sanctionner ceux qui se livraient d'une façon répétitive à des activités dégradantes de l'environnement ou polluantes.
- Commencé à dégager de nos aires d'entreposage certains produits chimiques stockés sur certaines surfaces depuis quelques années et qui n'étaient plus utilisés. Nous allons les remettre à des sociétés spécialisées pour une destruction appropriée.
- Maintenu le contact avec les populations avoisinantes pour une surveillance effective et plus responsable de nos effluents.
-

5- LUTTE ANTI-CORRUPTION

L'Etat Camerounais a entrepris, à notre grand bonheur, un programme de lutte anti-corruption dénommé, « Opération Epervier ». Le CCC a souscrit entièrement à ce programme et poursuit les actions antérieures qu'elle avait menées dans ce domaine

- Une société de transport qui nous livrait des matières premières a été éconduite pour découverte de pratique de pots de vin avec certains de nos collaborateurs. Enquête faite et les faits trouvés fondés, ces collaborateurs ont simplement été priés de quitter notre société.

- La campagne anti-corruption est maintenue par des affiches à l'intérieur de la Société ;
- Vis à vis de l'administration nous essayons de maintenir la seule ligne correcte : une attitude anti corruption ;
- Tous nos fournisseurs continuent à nous prouver qu'ils sont en règle avec les administrations fiscales locales et internationales et qu'ils utilisent seulement le système bancaire conventionnel.

6 - CONCLUSIONS

La présente communication a résumé les principaux axes d'action du Complexe Chimique Camerounais durant les 12 derniers mois. Les axes traités ici concernent surtout l'insertion et la promotion de la gente féminine. Promotion des droits de l'homme dans son volet élimination de la discrimination à certains postes de travail), la promotion des libertés syndicales et des conditions des travailleurs, la prise en charge de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Des femmes ont été promues à des postes hautement stratégiques dans la structure CCC, ouvrant la route à d'autres compétences féminines. Les femmes du CCC dans leur ensemble ont démontré leur insertion et leurs dynamismes au CCC et l'ont prouvé le 8 Mars 2009 à Douala.

Le très important rôle que jouent les 3 syndicats professionnels indépendants que sont l'USLC, le CSAC et le CSTC au sein du CCC a été, une fois de plus, démontré : élection libres des délégués du personnel avec campagnes actives, contrôle du comité d'entreprise régissant la caisse de secours, avec un œil sur le fonctionnement de la cantine et de l'infirmerie du CCC.

La Direction a accentué ses efforts dans l'amélioration des conditions et du cadre de travail : ateliers plus attrayants et plus sécurisés, continuation de l'acquisition d'équipements plus modernes et moins stressants.

La protection de l'environnement demeure une des grandes priorités du CCC :

- Collecte systématique des effluents solides ;
- Révision et remise à niveau des installations polluantes ;
- Réduction de la consommation énergétique par une politique de maintenance plus adaptée.

Enfin la lutte anti - corruption continue : elle se manifeste dans le choix des sociétés partenaires, la campagne menée à cet effet à l'intérieur de la société, notre comportement vis à vis de l'administration et le code de conduite imposé à tout le personnel dans les transactions commerciales, financiers ou administratives.